



Cour de France.fr / Vie quotidienne / Chasse, animaux et art équestre / Etudes modernes / Les académies équestres et l'éducation de la noblesse (XVIe-XVIIIe siècle)

Corinne Doucet

Les académies équestres et l'éducation de la noblesse (XVIe-XVIIIe siècle)

Article. Source : Revue historique

Doucet C., « Les académies équestres et l'éducation de la noblesse (XVIe-XVIIIe siècle) », Revue historique 2003/4, n° 628, p. 817-836.

Extrait de l'article

Les académies équestres ont pour but l'apprentissage, la formation et l'éducation de la noblesse. Progressivement, cet objectif s'est modifié pour valoriser la transmission d'un art du paraître, d'une attitude corporelle, image d'un statut social. Ces institutions où se lit indéniablement l'empreinte italienne ont participé à l'élaboration d'une nouvelle éducation de la noblesse. Graduellement, celle-ci se tourne davantage vers la cour que vers la guerre. Il s'agit d'observer, dans un premier temps, le rôle des académies dans le développement d'une nouvelle formation en accord avec un nouvel idéal nobiliaire. Outre cette finalité éducative, les académies sont aussi des institutions révélatrices des rivalités entre pouvoirs (la ville, la monarchie), à l'intérieur du cadre urbain. Enfin, elles apparaissent comme des microcosmes où évoluent maîtres, élèves et chevaux.

Les académies répondent à une volonté nobiliaire, exprimée dès le XVIe siècle, correspondant à la nécessité d'une institution pour prévenir la jeune noblesse de toute oisiveté tout en lui offrant une éducation digne de son rang. Il s'agit de la policer, de la civiliser, de lui faire adopter les codes de la Renaissance italienne. Le XVIe siècle introduit la notion de « civilité » : l'attitude, le geste, le vêtement sont travaillés et le noble, chef militaire idéal, doit donner l'exemple dans son comportement. On assiste alors à une multiplication de traités composés du XVIe au XVIIIe, destinés à définir quelle doit être l'attitude idéale du noble.

[Lire la suite \(CAIRN\)](#)